

# Feuille d'avis populaire de la Jonction

No 20 – Mars 2015

## L'Hospice général a jeté l'éponge La surélévation des immeubles de la cité Carl-Vogt est abandonnée!

Une issue très favorable aux habitants de la cité Carl-Vogt refusant les surélévations voulues par le propriétaire des immeubles vient clore cette bataille de quatre ans. **L'Hospice général a décidé d'abandonner purement et simplement son projet d'ajouter deux étages sur les bâtiments et de creuser un nouveau parking souterrain.**

En décembre 2014 en effet, son avocat a contacté notre propre avocat pour l'informer que son client envisageait de retirer la demande d'autorisation préalable de construire déposée au Département de l'urbanisme et délivrée en septembre 2011 par le magistrat Mark Muller.

Un accord extrajudiciaire entérinant cette décision a été signé entre les trois parties, rendant désormais les recours déposés par des habitants et l'Association d'habitants-e-s de la Jonction ainsi que la Ville de Genève sans objet.

Le juge en charge de l'affaire a pris acte de cet accord, a annulé les frais de justice et a rendu une ordonnance classant la cause. Chaque partie doit

toutefois assumer ses propres frais d'avocat. Pour expliquer en détail à tous les locataires de la cité Carl-Vogt – anciens et nouveaux – toute la démarche de refus, les actions menées et la solution trouvée, une assemblée est organisée le 30 mars avant de fêter ce succès comme il se doit lors des prochains beaux jours.

### **Mais un nouveau chapitre s'ouvre**

Ce litige s'achevant à satisfaction, restent deux autres dossiers soulevés à maintes reprises par de nombreux habitants:

- les travaux d'entretien courant en retard,
- les travaux de rénovation énergétique en panne depuis de trop longues années.

Lors de la même assemblée, nous proposerons donc d'entrer en discussion avec l'Hospice général et les régies afin d'organiser ces travaux au plus près des intérêts des locataires et de négocier les adaptations de loyers durant les travaux et après la rénovation.

L'Association des habitant-e-s de la Jonction  
et les délégué-e-s d'immeubles  
invitent tous les habitant-e-s de la cité Carl-Vogt  
à une **assemblée générale**  
**le lundi 30 mars 2015 à 18 h 30**  
à la Maison du quartier de la Jonction

Une verrée sera offerte en fin d'assemblée